

LES CHIFFRES

10

Pour la Journée internationale des droits humains célébrée le 10 décembre, Progressive Voice a publié des **témoignages de défenseurs birmans**. Entendons et partageons leurs voix !

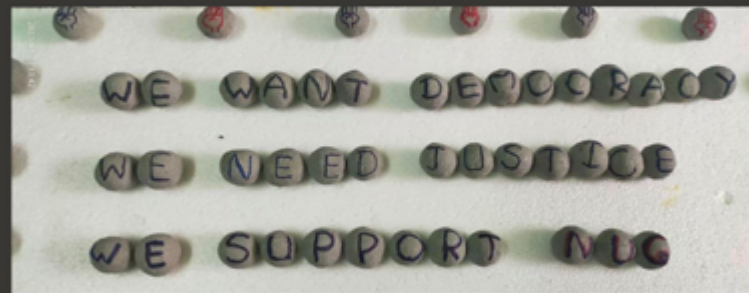


38000

Plus de 38 000 habitations ont été brûlées par la junte depuis mai 2021 selon Data for Myanmar. La grande majorité des destructions a lieu dans la région de Sagaing.

1

Le 1er février 2023 marquera les deux ans du coup d'État. Des commémorations sont en cours de préparation à travers le monde, notamment à Paris.



AGISSONS POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE EN BIRMANIE

Kyaw Moe Tun reconduit ?

Kyaw Moe Tun, nommé ambassadeur de la Birmanie à l'ONU en 2020 sous le gouvernement de la LND, a été maintenu en poste au lendemain du coup d'État militaire. Depuis lors, la junte cherche à le faire partir pour le remplacer par son propre représentant. En vain. Kyaw Moe Tun, qui a fait allégeance au gouvernement d'unité nationale (NUG), devrait de nouveau être reconduit à son poste d'ambassadeur à l'ONU par le comité d'accréditation de l'Assemblée générale... Toujours est-il que la décision du comité a été repoussée. Nous attendons un nouveau camouflet pour les militaires birmans, mais l'ONU n'a toujours pas tranché la question de savoir qui représente la Birmanie à l'ONU. Il serait grand temps de dire haut et fort que c'est le NUG et non la junte. Le NUG doit représenter la Birmanie au sein de toutes les instances onusiennes. Il est inadmissible que la junte représente la Birmanie devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) et que le siège de la Birmanie au sein du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU reste vacant. Souhaitons à l'ONU plus de cohérence et de courage politique en 2023 !



Le Conseil de sécurité adopte une résolution sur la Birmanie

Le 21 décembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté sa première résolution sur la Birmanie. Le saviez-vous ? La société civile appelait à l'adoption d'une telle résolution... depuis 2005 ! Fait notable, la Chine et la Russie n'ont pas opposé leur veto et l'Inde s'est abstenue. Mais ce texte, initié par le Royaume-Uni, garde une portée symbolique. Pour Tom Andrews, Rapporteur spécial de l'ONU sur la Birmanie, la situation va continuer à empirer tant que les Etats membres de l'ONU ne répondront pas à la situation par des actes : le texte adopté, qui ne prévoit aucune sanction, aurait dû être plus ferme. Tom Andrews en déduit que l'action requise pour mettre un terme à la crise ne viendra pas du Conseil de sécurité et en appelle de nouveau à une action concertée immédiate des nations ayant la volonté politique de soutenir le peuple birman pour mettre fin au carnage. Des résolutions sans conséquences ne remédient pas à l'échec de la communauté internationale face au drame birman.



2023 : L'ASEAN sous présidence indonésienne

A partir de janvier, l'Indonésie assurera la présidence de l'ASEAN. Son succès sera certainement évalué en fonction de la manière dont elle gèrera la situation en Birmanie. Alors que la junte birmane annonce des « élections générales » en 2023, assurément truquées et injustes, on s'attend à ce que l'Indonésie exerce davantage de pression sur la junte. La tonalité adoptée par les Etats de la sous-région face à cette mascarade électorale programmée aura son importance. Bertil Lintner estime cependant que les deux principes de base de l'ASEAN - consensus et non-ingérence - restent des obstacles irréversibles pour une action décisive. Une initiative portée par un groupe d'experts juridiques indonésiens pourrait cependant, selon lui, avoir un impact important sur le sort de la junte. Ces experts demandent la révision d'une loi votée en 2000 limitant les poursuites judiciaires pour violations des droits humains à celles commises par des citoyens indonésiens. Si cette révision est acceptée par la Cour constitutionnelle indonésienne, les généraux birmans pourraient être traduits en justice en Indonésie, pays dans lequel la société civile est par ailleurs très active. A suivre...

AGISSONS POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE EN BIRMANIE

Fin du procès d'Aung San Suu Kyi : et après ?

La fin du procès d'Aung San Suu Kyi était annoncée pour fin décembre. Elle a été condamnée à 7 ans de prison supplémentaires, portant le total de sa peine à 33 ans d'emprisonnement. Une fois ces condamnations multiples prononcées, toutes plus arbitraires les unes que les autres, que va-t-il se passer ? Aung San Suu Kyi est en détention à l'isolement dans des conditions plus dures que par le passé. Va-t-elle terminer sa vie en prison ? Depuis le coup d'Etat du 1er février 2021, la junte décime, arrête, condamne et tue les membres de la LND. Récemment, elle a affirmé qu'elle pourrait envisager un dialogue une fois le procès d'Aung San Suu Kyi terminé ! Les militaires birmans sont passés experts en manipulation, capables de massacrer d'un côté et de "tendre la main" de l'autre. Alors qu'ils annoncent la tenue de pseudo « élections générales » en 2023, quel stratagème machiavélique pourrait être en germe de la part d'une junte résolue à s'accrocher au pouvoir, éventuellement prête à instrumentaliser l'après-procès dans le cadre de la mascarade électorale à venir ? Prenons garde à ce que cette mascarade soit désignée, et dénoncée comme telle, et rappelons que le peuple birman, qui a abrogé la Constitution de 2008, veut démanteler la junte.

Adoption du Burma Act aux Etats-Unis

Le gouvernement d'unité nationale (NUG) et la société civile saluent l'adoption par le Sénat américain du Burma Act. Cette législation rend possible la délivrance d'un soutien non léthal aux forces de résistance birmanes et décuple les perspectives de soutien. Elle vise aussi à empêcher la junte d'acquérir des armes et une légitimité, tout en empêchant ses entreprises d'opérer à l'extérieur du pays. Elle devrait par ailleurs se traduire par l'adoption par l'administration Biden de nouvelles sanctions contre la junte. La société civile reste très active sur la question des sanctions contre la Myanmar Oil and Gas Enterprise (MOGE) par les Etats-Unis, demandées depuis le coup d'Etat. Cette loi ouvre enfin la possibilité de négociations directes des Etats-Unis avec tous les groupes opposés à la junte, le NUG et les Forces de défense du peuple (PDF), mais aussi les organisations ethniques armées et le Conseil consultatif pour l'unité nationale (NUCC).

Lettre ouverte de la société civile au Foreign Office

Le 9 décembre, 550 organisations de la société civile ont adressé une **lettre ouverte** au Royaume-Uni lui demandant de sanctionner toutes les entreprises qui permettent l'approvisionnement de la junte en carburant d'aviation. Info Birmanie s'est joint à cette interpellation pour que les bombardements de civils cessent de toute urgence, grâce à des sanctions ciblées contre les entreprises birmanes et britanniques impliquées dans ce secteur (assurance, accréditation, services de vérification...). Les signataires saluent le rôle du gouvernement britannique dans la recherche d'une coordination de la mise en œuvre des sanctions ciblées adoptées contre la junte et l'invitent à rechercher des alliés pour sanctionner toute la chaîne d'approvisionnement en carburant d'aviation. La société civile birmane fait savoir que les éventuelles conséquences néfastes de ces sanctions sur les vols commerciaux sont sans commune mesure avec les bénéfices attendus : Il faut tout faire pour mettre un terme aux bombardements visant la population civile !



Focus

Boat People Rohingya



Antara Foto / Joni Saputra

En un an, le nombre de Rohingya tentant, au péril de leur vie, de fuir répression et misère par la voie maritime, a été multiplié par six. Si des centaines de Rohingya ont été secourus au large des côtes indonésiennes en décembre, des dizaines d'autres ont péri. Face à ce drame qui n'en finit pas, Tun Khin de l'ONG BROUK interpelle la communauté internationale pour qu'elle s'inspire des populations de la province d'Aceh en Indonésie, secourant des centaines de Rohingya affamés et désespérés, après des semaines d'errance en mer. Le sort de ces naufragés nous interpelle. La situation des Rohingya ne cesse de se dégrader, en Birmanie comme au Bangladesh. Yanghee Lee, ex-Rapporteuse spéciale de l'Onu sur la Birmanie, appelle la communauté internationale à agir, avant qu'il ne soit trop tard.